



*A Recipe for a stronger*



5<sup>th</sup> Congress Zagreb 6-7 November 2019

#StrongerEFFAT



EFFAT



## Plan d'action de l'EFFAT 2020-2021

---

### A. Introduction

### B. Priorités de l'EFFAT

1. Organiser, lutter et gagner : recette pour une EFFAT plus forte
2. Négociation collective et dialogue social
3. Des politiques durables pour des emplois plus nombreux et plus équitables

### C. Priorités sectorielles

1. Secteur de l'agriculture
2. Secteur de l'alimentation, boissons et tabac
3. Secteur du tourisme



## **Une EFFAT plus forte**

En tant qu'organisation représentant 115 syndicats de 38 pays européens, la Fédération européenne des syndicats des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et du tourisme (EFFAT) est clairement un acteur important au niveau européen, qui défend les intérêts de ses 1,2 million de membres, mais aussi des 25 millions de travailleurs des secteurs de l'agriculture, alimentation, boissons, tabac et tourisme, par des actions, de la défense et de la négociation collective. Par le biais de l'EFFAT, les syndicats d'Europe du Nord, du Centre et du Sud unissent leurs forces en partenariat égal afin de renforcer leurs organisations et d'accroître leur capacité de représentation de leurs membres.

EFFAT est à la croisée des chemins. En effet, EFFAT et ses affiliés sont confrontés à de nombreux défis, liés à l'introduction de nouvelles technologies, au changement climatique, aux politiques néolibérales, à la montée du nationalisme et au capital gourmand qui menacent tous les travailleurs en Europe. Lors du 5<sup>ème</sup> Congrès de l'EFFAT à Zagreb, d'importantes mesures seront prises pour renforcer EFFAT en adoptant une nouvelle structure organisationnelle et en élisant de nouveaux dirigeants, mais surtout en définissant des priorités politiques, des stratégies et des actions claires pour répondre aux principaux défis que nous avons devant nous. EFFAT a également pris certaines mesures pour faire en sorte que ses structures, son leadership et ses actions incluent une représentation équitable de tous les membres des différents secteurs et zones de l'Europe.

Le Plan d'action définit les activités que l'EFFAT s'est engagée à mener avec les organisations membres de tous les secteurs au cours des prochaines années (2020-2021). En outre, les priorités sectorielles, définies par chaque secteur de l'EFFAT conformément au Cadre politique de l'EFFAT, sont également incluses dans ce document.

Le Plan d'action est basé sur le Cadre politique de l'EFFAT pour la période 2020-2024 et se concentre sur trois priorités principales :

1. Construire le pouvoir et la solidarité des syndicats
2. Améliorer les droits et les conditions des travailleurs par la négociation collective
3. Poursuivre vers une Europe équitable et durable de la ferme à la fourchette

Ce Plan d'action est destiné à guider EFFAT et ses organisations affiliées dans la recherche de nouveaux moyens de croissance et de revitalisation du mouvement syndical européen, de manière à ce que davantage de travailleurs bénéficient des syndicats forts, de la négociation collective et de la défense au niveau européen. Le Secrétariat de l'EFFAT, en collaboration avec le Comité exécutif de l'EFFAT, travaillera à la mise en œuvre du Plan d'action, en étroite coopération avec les organisations membres. Si nous voulons réussir dans l'accomplissement de notre mission, nous devons pouvoir parler d'une seule voix et assurer le suivi de ces actions au niveau national. Enfin, le Comité exécutif de l'EFFAT intègre ces priorités à son travail en surveillant et en évaluant la mise en œuvre de ce plan d'action.

C'est un plan de travail ambitieux, mais c'est ce dont nous avons besoin pour faire face avec succès aux défis complexes de notre époque. EFFAT a un grand potentiel constitué de l'énergie, des contributions et de l'expertise de nos affiliés et de nos membres partout en Europe. C'est pourquoi le Secrétariat est pleinement convaincu que nous serons en mesure de respecter nos engagements.

Des syndicats forts créent des avantages pour leurs membres et pour tous les travailleurs chaque jour. Les droits et les avantages ne doivent jamais être pris pour acquis. Nous devons toujours rappeler à tous, par des actions et une communication efficace, l'énorme contribution apportée par les syndicats puissants aux travailleurs.

**Si nous sommes unis dans nos combats, nous gagnerons.**



## **B. Priorités de l'EFFAT**

### **B.1 Organiser, lutter et gagner : une recette pour une EFFAT plus forte**

Des syndicats forts sont essentiels pour assurer plus de justice sociale, de meilleures conditions de travail et des salaires décents. Au cours des dernières décennies, les syndicats en Europe ont subi une baisse du nombre de leurs membres, de leur statut public et de leur efficacité dans la réalisation de leurs objectifs fondamentaux-

La promotion du pouvoir syndical doit être notre principale priorité. Pour réussir, nous devons adopter de nouvelles stratégies pour reprendre des forces. Nous devons réfléchir de manière créative à de nouvelles formes d'organisation dans un monde du travail qui change, à de nouvelles façons de soutenir les membres, à un nombre croissant de travailleurs dans le secteur des services et à des conditions de travail précaires.

La force de notre organisation ne dépend pas seulement de la solidité de nos affiliés, mais aussi de notre capacité à mobiliser, à lutter et à plaider pour un avenir meilleur pour les travailleurs et pour une société européenne fondée sur l'équité et l'égalité des chances. Le renforcement de l'EFFAT dépend de la contribution et de l'engagement de ses syndicats membres, non seulement en ce qui concerne l'orientation politique, mais aussi grâce à un engagement réel en faveur d'une solidarité transfrontalière et sectorielle. Cette dernière nécessitera une coopération plus étroite entre nos affiliés et une meilleure coordination entre l'EFFAT et l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du catering, du tabac et des branches connexes (UITA), sur les luttes et campagnes communes ainsi que sur d'autres questions importantes.

Au cours des deux prochaines années, EFFAT mettra davantage l'accent sur les jeunes travailleurs, l'organisation, les campagnes, la coopération transfrontalière et la coordination générale des sociétés transnationales STN, et maintiendra donc ces priorités comme points permanents de l'ordre du jour des organes directeurs de l'EFFAT.

#### **En 2020-2021, EFFAT et ses affiliés :**

##### **S'organiser pour renforcer le pouvoir syndical**

- ü Développer une stratégie globale pour EFFAT en matière d'organisation et de recrutement dans le but d'augmenter le nombre de membres.
- ü Identifier les projets d'organisation possibles des syndicats membres engagés, avec un accent particulier sur les affiliés en Europe centrale et orientale et en Europe du Sud-Est.
- ü Promouvoir de nouvelles techniques d'organisation et échanger les bonnes pratiques en matière d'organisation des travailleurs, y compris les groupes les plus vulnérables et les travailleurs ayant des formes d'emploi atypiques, par exemple les jeunes, les migrants, les handicapés, les travailleurs saisonniers, domestiques et de plate-forme.
- ü Attirer de nouvelles organisations membres qui partagent nos valeurs pour renforcer l'adhésion dans tous les secteurs de l'EFFAT et s'assurer que nous sommes représentés dans tous les pays européens.

##### **Renforcer la solidarité et les campagnes**

- ü Offrir un maximum de solidarité aux affiliés qui ont besoin d'aide pour défendre les intérêts de leurs membres pour quelque raison que ce soit.
- ü Mettre en place des structures qui favorisent une meilleure organisation, coopération et évaluation de la solidarité transfrontalière afin de fournir un soutien actif et une visibilité aux campagnes et actions syndicales.
- ü Organiser et coordonner la solidarité transfrontalière pour apporter un soutien actif et une visibilité aux campagnes et actions syndicales.
- ü Promouvoir l'échange de bonnes pratiques en matière de campagnes, d'organisation et de solidarité.
- ü Se rassembler autour de luttes importantes pour améliorer les conditions des travailleurs en Europe.
- ü Développer une stratégie de communication et de campagne efficace grâce à un réseau solide qui a des liens solides avec nos affiliés.



- Û Promouvoir activement et rappeler aux travailleurs les avantages importants que les syndicats ont obtenus pour les travailleurs et le grand public grâce à la mobilisation et aux luttes collectives

### **Atteindre les jeunes travailleurs**

- Û Veiller à ce que le comité des jeunes dispose des ressources appropriées pour élaborer ses propres campagnes dans l'intérêt des jeunes travailleurs.
- Û Soutenir la campagne mondiale des travailleurs de la restauration rapide en développant des actions spécifiques avec la participation active du Comité des jeunes.
- Û Promouvoir l'implication des jeunes travailleurs et des jeunes syndicalistes dans le travail et les structures de gouvernance de l'EFFAT.
- Û Organiser des formations et des séminaires en collaboration avec l'Institut syndical européen (European Trade Union Institute, ETUI) pour permettre aux jeunes militants de participer activement au travail syndical.
- Û Développer un programme de stages de courte durée au Secrétariat de l'EFFAT en étroite collaboration avec le Comité Jeunesse afin de donner aux jeunes syndicalistes l'opportunité d'apprendre sur le travail syndical européen.

### **Rendre les syndicats plus attractifs pour les femmes**

- Û Élaborer une nouvelle politique spécifique forte qui incite les affiliés à mettre en œuvre des stratégies et des revendications de négociation collective concernant l'égalité de rémunération, l'équilibre travail-vie privée, le harcèlement sexuel et la violence au travail.
- Û Assurer une participation égale des femmes dans les structures de travail et de prise de décision de l'EFFAT à tous les niveaux et poursuivre l'intégration de la dimension de genre dans tous les domaines politiques de l'EFFAT.
- Û Poursuivre la lutte pour l'égalité des chances, la non-discrimination et l'égalité de rémunération.

### **Créer et renforcer les réseaux de STN**

- Û Élaborer de nouvelles stratégies et politiques des STN pour renforcer la coordination et la coopération syndicales en promouvant la solidarité et le soutien en cas d'action

syndicale.

- Û Renforcer le rôle du groupe de travail des STN de l'EFFAT et organiser au moins une conférence annuelle des sociétés transnationales et des comités d'entreprise européens (STN-CEE).
  - Û Organiser des réunions au niveau national entre le Secrétariat de l'EFFAT et les membres des comités d'entreprise nationaux et européens ainsi qu'avec les responsables syndicaux.
  - Û Évaluer la nécessité d'établir des alliances/réseaux syndicaux européens dans des STN spécifiques, à l'exemple du Groupe de coordination Coca-Cola de l'EFFAT.
  - Û Réviser et développer le « Code de conduite de l'EFFAT sur l'action syndicale » et un réseau d'alerte précoce pour apporter un soutien actif aux affiliés, actions et campagnes.
  - Û Promouvoir l'utilisation du portail de l'EFFAT sur les STN et les CEE ainsi que les outils de travail qui y sont téléchargés.
  - Û Créer de nouveaux outils de travail sur les défis sociaux spécifiques à adresser aux membres des comités d'entreprise nationaux et européens et aux responsables syndicaux.
  - Û Revoir et mettre en œuvre le programme de travail de l'EFFAT pour les CEE et les STN en l'alignant sur l'agenda politique de l'EFFAT.
  - Û Assurer une meilleure coordination entre le travail de l'EFFAT dans les secteurs et dans le dialogue social et l'action de l'EFFAT dans les STN et les CEE.
- ### **Renforcer les comités d'entreprise européens**
- Û Finaliser les négociations en cours et évaluer la nécessité d'établir de nouveaux CEE.
  - Û Veiller à ce que tous les CEE négociés par EFFAT aient au moins un coordinateur de l'EFFAT et une forte présence syndicale afin de fournir une plate-forme pour exercer la solidarité transfrontalière et les stratégies syndicales.
  - Û Donner plus de pouvoir aux coordinateurs des CEE-NTC par une formation accrue sur le cadre juridique des CEE ainsi que sur leur rôle dans la mise en œuvre de l'agenda politique de l'EFFAT dans les STN.
  - Û Utiliser les CEE comme outil d'organisation des



travailleurs.

- ü Développer de nouvelles opportunités de formation pour les coordinateurs de CEE-NTC de l'EFFAT, les délégués syndicaux et les membres des comités d'entreprise nationaux et européens.
- ü Assurer un plus grand engagement des affiliés de l'EFFAT pour la coordination des CEE conformément aux « Règles de l'EFFAT pour les coordinateurs des CEE-NTC ».
- ü Assurer une mise en œuvre équitable de la

recommandation des fédérations syndicales européennes sur « comment traiter du Brexit dans les CEE et les comités d'entreprise des Societas Europaea ».

- ü Continuer à coopérer avec d'autres fédérations syndicales européennes et la Confédération Européenne des Syndicats (CES) pour plaider en faveur de l'adoption d'initiatives européennes visant à renforcer la démocratie au travail, y compris la révision ou la refonte de la directive 2009/38/CE sur les CEE.



## B.2 Des négociations collectives plus fortes et plus étendues

Les droits et les conditions de travail des travailleurs sont menacés dans toute l'Europe. Au cours des dernières années, les syndicats de nombreux Etats membres ont été confrontés à la décentralisation progressive de la négociation collective, qui s'est souvent traduite par une diminution de sa couverture. Dans les États membres soumis à l'intervention de la troïka, la tendance à la baisse de la couverture des négociations collectives a été encore plus constante. Sur la base d'hypothèses néolibérales, de nombreux gouvernements et employeurs ont exercé de nouvelles pressions sur la modération salariale et se sont activement employés à marginaliser le rôle des syndicats en affaiblissant leur pouvoir et en sapant le dialogue social et les systèmes de règlement des salaires existants.

Les travailleurs de tous les secteurs de l'EFFAT méritent une augmentation de salaire pour arrêter la baisse à long terme de la part salariale. La priorité de l'EFFAT dans les années à venir est de renforcer la négociation collective au niveau national et sectoriel. De solides structures de négociation collective garantissent les droits des travailleurs, des salaires équitables, luttent contre les inégalités et stimulent l'économie. Il est inacceptable que les profits et les gains de productivité ne soient pas redistribués aux travailleurs qui les ont générés. Un dialogue social solide et une négociation collective efficace, en particulier au niveau des branches, sont des outils essentiels pour limiter le pouvoir des actionnaires et mettre fin à la maximisation du profit à court terme qui nuit à nos membres.

EFFAT estime que l'Union Européenne (UE) peut jouer un rôle crucial en apportant un soutien concret à une croissance salariale plus dynamique grâce à la négociation collective. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'engagement pris par le président nouvellement élu de la Commission d'introduire le salaire minimum par la négociation collective comme l'un des principaux objectifs de l'agenda politique de la prochaine Commission. En coopération avec la CES et les autres fédérations syndicales européennes, nous ferons de notre mieux pour que cet engagement se traduise par des actions concrètes dans le plein respect de la réglementation, des traditions et des pratiques existant dans les Etats membres.

### En 2020-2021, EFFAT et ses affiliés :

#### **Appuyer la négociation collective**

- ü Apporter un soutien aux syndicats membres engagés dans la négociation collective à tous les niveaux.
- ü Faciliter et encourager le partage des bonnes pratiques en matière de négociation collective.
- ü Promouvoir le renforcement de la négociation collective aux niveaux national et sectoriel.
- ü Développer des stratégies visant à améliorer la couverture des négociations collectives conformément à l'objectif de la CES d'atteindre une couverture de 60% dans tous les États membres de l'UE d'ici 2025.
- ü Jouer un rôle actif dans le partenariat de l'UE sur les relations industrielles lancé par la CES et obtenir le soutien politique des institutions de l'UE en faveur de la négociation collective.
- ü Continuer à soutenir les efforts et les campagnes visant à augmenter les salaires minima par le biais de conventions collectives ou de la législation.
- ü Soutenir tous les syndicats membres qui luttent pour la reconnaissance et le droit de

négocier avec certaines entreprises et lutter contre le phénomène croissant des syndicats « jaunes ».

- ü Promouvoir la coopération avec d'autres fédérations syndicales européennes pour s'assurer que les marchés publics ne sont attribués qu'à des entreprises qui respectent les conventions collectives.
- ü Poursuivre le développement de la coordination et de la coopération sectorielles autour des questions et des priorités de la négociation collective.
- ü Poursuivre la coopération en matière de négociation collective au niveau de l'entreprise en utilisant les CEE comme plateforme.
- ü Étendre l'étiquetage social, comme l'initiative des hôtels-restaurants équitables, afin de promouvoir des entreprises socialement responsables qui respectent les conventions collectives et les droits des travailleurs.

#### **Accent sur le renforcement des capacités**

- ü Soutenir le dialogue social et développer les



initiatives de renforcement des capacités en Europe du Sud-Est et en Europe centrale et orientale, notamment par une utilisation plus ciblée des ressources communautaires.

- ü Former les coordinateurs des CEE-NTC sur l'utilisation potentielle des CEE comme plateforme pour développer le renforcement des capacités et partager les meilleures pratiques.

### **Renforcer le dialogue social sectoriel**

- ü Encourager une plus grande implication des partenaires sociaux aux niveaux européen et national pour accroître le poids politique du dialogue social sectoriel.
- ü S'efforcer d'améliorer l'appropriation et la mise en œuvre des résultats du dialogue social au niveau de l'entreprise et au niveau national.
- ü Assurer la coordination entre les dialogues sociaux sectoriels et le cadre politique de l'EFFAT.
- ü S'engager dans des projets conjoints des partenaires sociaux avec les employeurs européens pour relever les défis pertinents.

### **Explorer les opportunités des accords transnationaux d'entreprise**

- ü Adopter et promouvoir de nouvelles règles de l'EFFAT pour la négociation des accords transnationaux d'entreprise.
- ü Négocier de nouveaux accords transnationaux d'entreprise si nécessaire pour renforcer les droits des travailleurs et des syndicats.
- ü Partager les connaissances et les exemples de bonnes pratiques en matière de négociation d'accords transnationaux d'entreprise.
- ü Participer activement au débat de la CES sur le rôle futur des accords transnationaux d'entreprise.

### **Lutte contre les intérêts financiers à court terme**

- ü Examiner et évaluer la financiarisation de notre secteur et la recherche constante de profits à court terme dans nos secteurs.
- ü Demander aux CEE des sociétés transnationales cotées en bourse de signer une déclaration commune contre la maximisation du profit à court terme et contre les structures de rémunération qui lient la rémunération des dirigeants aux intérêts des actionnaires.
- ü Développer une campagne européenne consacré au thème « l'être humain avant le profit » avec l'implication du groupe de travail des STN

### **Assurer une meilleure santé et une meilleure sécurité**

- ü Renforcer la santé et la sécurité dans tous les secteurs en s'appuyant sur les bonnes pratiques et les initiatives.
- ü Mettre en œuvre les recommandations de l'EFFAT sur la « lutte contre le harcèlement et la violence sexuels au travail dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation, du tourisme et du travail domestique », par exemple en les intégrant dans les dialogues sociaux sectoriels.
- ü Promouvoir la mise en œuvre et la ratification de la nouvelle Convention no 190 de l'OIT concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail.
- ü Promouvoir la mise en œuvre et la ratification de la nouvelle Convention 184 de l'OIT sur la sécurité et la santé dans l'agriculture afin d'améliorer les conditions de travail et de lutter contre l'exploitation des travailleurs.





## B.3 Notre engagement pour une Europe plus juste pour les travailleurs et une chaîne d'approvisionnement alimentaire durable

EFFAT doit lutter pour une Europe juste basée sur les valeurs fondamentales de démocratie, de solidarité, d'égalité, de transition juste et de politiques agricoles, alimentaires et touristiques européennes durables. Ce sont là les conditions pour créer une Europe plus juste qui protège et améliore les droits des travailleurs, assure des normes sociales élevées et crée des emplois meilleurs et plus décents.

Les travailleurs européens sont confrontés à de nouveaux défis liés aux nouvelles technologies et au changement climatique. EFFAT estime que les objectifs des Nations Unies en matière de développement durable, qui portent notamment sur le travail décent, la pauvreté, l'éducation de qualité, l'égalité des sexes et le changement climatique, devraient être utilisés comme un outil syndical dans la lutte pour une Europe plus juste et une transition équitable vers un nouveau monde du travail basé sur une économie verte et numérique.

EFFAT doit renforcer sa voix vis-à-vis des employeurs et des institutions européennes. Une représentation et une défense forte des travailleurs européens dépendent de syndicats forts dans toute l'Europe, mais aussi d'une coopération et d'une solidarité bien coordonnées au-delà des frontières et des secteurs. Au cours des deux prochaines années, EFFAT travaillera et coopérera intensivement avec la CES, les fédérations syndicales européennes (FSE) et ses affiliés pour assurer une mise en œuvre équitable de tous les actes législatifs européens nouvellement adoptés et continuera à exiger des mesures concrètes et contraignantes pour poursuivre la mise en œuvre du pilier européen des droits sociaux.

### **En 2020-2021, l'EFFAT et ses affiliés :**

#### **Lutter pour une Europe plus juste pour les travailleurs**

- ü Accroître la portée politique de l'EFFAT en développant de bonnes relations et de bons contacts avec les membres du Parlement européen, les principales parties prenantes de la Commission européenne et du Conseil.
- ü S'exprimer d'une voix forte pour influencer la prise de décision de l'UE par le biais d'une défense sectorielle solide à tous les niveaux.
- ü Utiliser des groupes de travail ad hoc pour développer des stratégies communes de l'EFFAT sur diverses questions et priorités européennes communes.
- ü Promouvoir la mise en œuvre de la recommandation du Conseil relative à un cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité 2018/C153/01.

#### **Construire des alliances fortes dans l'intérêt des travailleurs**

- ü Travailler en étroite collaboration avec la CES et d'autres FSE sur diverses questions trans-sectorielles.
- ü Assurer une forte présence au sein du travail et des organes directeurs de la CES.

- ü Renforcer nos relations avec nos organisations sœurs, les ONG et les organisations de la société civile pour renforcer notre demande d'un système fiscal plus équitable en Europe et dans le monde.

#### **Promouvoir une transition équitable vers une économie verte et numérique**

- ü Promouvoir l'importance de développer un Green Deal pour l'Europe qui respecte pleinement les droits et les intérêts des travailleurs, en étroite collaboration avec la CES et les autres FSE
- ü Faire de la transition vers une économie verte une priorité politique et jouer un rôle actif, avec l'UITA et d'autres alliés, pour développer des politiques sectorielles qui répondent aux besoins des travailleurs.
- ü Promouvoir une bioéconomie plus forte, plus respectueuse des travailleurs et durable.
- ü Sensibiliser aux conséquences du changement climatique dans nos secteurs par le biais de campagnes, de positions politiques et de lignes directrices.
- ü Continuer à jouer un rôle actif dans le projet de la CES « Impliquer les syndicats dans l'adaptation au changement climatique » et



explorer de nouvelles opportunités pour le(s) projet(s) européens.

- ü Inclure l'impact des nouvelles technologies en tant qu'élément permanent de notre agenda politique, en accordant une attention particulière aux conditions d'emploi, à la formation et aux nouveaux modes de travail.
- ü Finaliser le projet de l'EFFAT sur la numérisation dans le secteur alimentaire.
- ü Identifier les bonnes pratiques pour anticiper et gérer efficacement le changement et les restructurations au niveau de l'entreprise, en particulier les mesures visant à accroître les niveaux de compétences et à renforcer l'employabilité.
- ü Faire pression sur les entreprises, également par le biais des CEE, pour qu'elles s'assurent qu'elles impliquent les syndicats dans la mise en œuvre des objectifs des Nations Unies en matière de développement durable.
- ü Poursuivre la participation au projet « GIG économie et information, consultation, participation et négociation collective des travailleurs ».
- ü Faire pression pour un meilleur cadre juridique pour les travailleurs des plateformes afin qu'ils soient considérés comme des travailleurs dans tous les États membres et qu'ils puissent bénéficier de meilleures conditions de travail et d'emploi ainsi que de droits de négociation collective
- ü Relancer le Comité européen de liaison pour le tourisme afin de renforcer le travail intersectoriel et d'échanger des exemples de bonnes pratiques sur la manière de traiter l'impact de la numérisation et des nouvelles technologies sur le tourisme.

### **Lutte contre le travail précaire**

- ü Lutte contre l'emploi précaire par des projets et la mise en œuvre de la charte de l'EFFAT contre le travail précaire.
- ü Réviser la charte de l'EFFAT contre le travail précaire afin de garantir la protection des formes d'emploi atypiques.
- ü Renforcer notre engagement en faveur des travailleurs domestiques qui comptent parmi les travailleurs les plus vulnérables. A cette fin, l'EFFAT encouragera la création d'un Comité de liaison européen pour les travailleurs domestiques.

ü Faire pression pour l'adoption d'un socle de droits et garantir l'accès à la protection sociale pour tous les travailleurs.

ü Promouvoir des initiatives nationales visant à permettre aux travailleurs âgés de prendre leur retraite dans la dignité, sur la base de politiques efficaces de gestion des âges et de la nature du travail.

### **Promouvoir des chaînes de valeur équitables et durables**

ü Adopter une approche politique holistique et durable dans la chaîne de valeur agroalimentaire et plaider pour une Politique Alimentaire Commune dans l'UE.

ü Adopter une approche politique holistique et durable dans la chaîne de valeur agroalimentaire.

ü Lutter contre le travail des enfants dans tous nos secteurs et pour un commerce international équitable et durable dans la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire.

ü Renforcer les alliances avec les syndicats représentant les travailleurs du secteur de la vente au détail afin d'assurer une chaîne de valeur agroalimentaire durable.

ü Suivi de la proposition législative relative au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation.

ü Garantir les droits des travailleurs dans les chaînes de sous-traitance en mettant l'accent sur l'identification des violations dans ces chaînes et en exerçant des pressions en faveur d'une initiative législative européenne sur la sous-traitance.

ü Lutter pour une réforme durable de la politique agricole commune qui respecte les droits des travailleurs, la durabilité et crée des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

ü Suivre de près l'évolution de la situation en ce qui concerne l'obligation de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme au niveau de l'UE.

ü Améliorer la connaissance de la Directive de l'UE sur la divulgation de l'information non financière, qui peut être un outil syndical utile pour s'assurer que les STN respectent les droits humains et les autres normes sociales.

ü Assurer le suivi de la mise en œuvre de la directive sur les pratiques commerciales



déloyales car elle est importante pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire.

### **Lutte contre le dumping social**

- ü Évaluer les nouveaux pouvoirs de la future Autorité européenne du travail et exiger un siège de l'EFFAT au sein du groupe des parties prenantes.
- ü Soutenir les affiliés dans leur lutte contre l'exploitation des travailleurs et les pratiques des bandes organisées dans les secteurs de l'EFFAT, par des campagnes, des initiatives locales et l'échange de bonnes pratiques.
- ü Soutenir les affiliés dans leur lutte contre l'exploitation des travailleurs et les pratiques des chefs de gangs dans le secteur agricole par des campagnes et des initiatives locales.
- ü Participer activement à la transposition de la directive révisée sur le détachement des travailleurs et participer au comité d'experts sur le détachement des travailleurs institué par la Commission.
- ü Continuer à jouer un rôle actif dans la plateforme européenne de lutte contre le travail non déclaré.
- ü Suivi des conséquences du Brexit au Royaume-Uni et dans l'UE pour les travailleurs employés dans les secteurs de l'EFFAT.

### **Favoriser l'équilibre entre le travail et la vie personnelle**

- ü Jouer un rôle actif dans le débat sur la manière de parvenir à une réduction générale

du temps de travail sans réduction de salaire.

- ü Promouvoir les exemples réussis de réduction du temps de travail obtenus au niveau national par la négociation collective.
- ü Promouvoir une transposition forte et une mise en œuvre rapide de la directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

### **Célébrer et développer la diversité**

- ü Promouvoir et produire du matériel de sensibilisation sur des sujets tels que la lutte contre le populisme, les sentiments anti-européens et la xénophobie sur le lieu de travail.
- ü Développer des stratégies et partager les meilleures pratiques sur la meilleure façon de contrer la rhétorique nationaliste et les politiques anti-UE
- ü Promouvoir la participation des partenaires sociaux à l'intégration des migrants et des réfugiés sur le marché du travail et poursuivre l'échange de bonnes pratiques au niveau national, sectoriel et des entreprises.
- ü Travailler en étroite collaboration avec l'UITA dans la lutte pour s'assurer que tous les membres de la communauté LGBTQI soient traités avec respect et dignité dans la société et sur le lieu de travail, en sensibilisant les membres à l'importance de l'égalité des LGBTQI et en leur offrant des occasions de se rencontrer pour discuter de la manière de s'organiser.



## C. Priorités sectorielles

### C.1 Priorités du secteur agricole

#### Ü **Pour une politique agricole commune européenne sociale**

Nous sommes en faveur d'une politique agricole commune européenne sociale qui aide les travailleurs et prévient le dumping social grâce à des instruments forts. Nous voulons que les employés soient préparés au changement et encouragés à le faire. Et nous voulons rendre le travail plus sûr grâce à la politique agricole commune.

#### Ü **Pour un environnement vivable en milieu rural**

Contre le dépeuplement et la destruction d'emplois dans les zones rurales, nous plaçons la solidarité et la communauté des communautés locales, des développements adaptés et la participation égale des zones défavorisées dans le développement de la société dans son ensemble. Les syndicats peuvent être un partenaire important à cet égard.

#### Ü **L'avenir du travail doit aider les gens**

La numérisation, la mondialisation et la démographie changeront fondamentalement le monde du travail dans notre secteur. La numérisation pose déjà des défis majeurs aux travailleurs du secteur. Nous examinerons de près le changement et son impact sur le travail et les employés.

#### Ü **Reconnaître le travail agricole salarié**

Le travail agricole salarié doit enfin bénéficier d'une reconnaissance sociale appropriée. Sans les travailleurs de l'agriculture, de la sylviculture, de l'horticulture et de l'aquaculture, l'approvisionnement alimentaire de nos sociétés serait pauvre. Ces services, qui sont fournis quotidiennement par les employés, doivent être dûment reconnus par la société.

#### Ü **Garantir et créer des emplois durables**

EFFAT s'engage pour des emplois durables dans notre secteur. La réduction de certaines cultures ne doit pas se faire au détriment des régions individuelles. La durabilité doit devenir la priorité absolue de tous les investissements

économiques. Les processus de production durables doivent être encouragés en particulier et les processus nuisibles pour l'environnement et la société doivent être remplacés ou supprimés. Le secteur a besoin d'un soutien politique adéquat et ciblé. Les intérêts des employés doivent être pris en compte dès le départ lors du développement de nouveaux concepts.

#### Ü **Pour un travail équitable dans l'agriculture**

L'exploitation, le dumping social et l'illégalité ne doivent plus être liés au travail salarié dans notre secteur. EFFAT préconise donc un travail équitable dans le secteur agricole. Le travail illégal doit donc être strictement combattu et les pratiques illégales éradiquées par la législation-cadre européenne. Les travailleurs doivent être correctement informés de leurs droits et obligations sur le terrain. Des normes sociales minimales fixées par des lois ou des conventions collectives doivent servir de base à des pratiques appropriées pour lutter contre l'illégalité et la traite des êtres humains.

#### Ü **Pour une meilleure santé et sécurité au travail**

Le travail dans nos industries est toujours parmi les plus dangereux au monde et en Europe. C'est pourquoi EFFAT s'engage en faveur d'une santé et d'une sécurité au travail fortes. Notre travail se concentre sur la protection contre la chaleur et les rayons du soleil, la protection du dos, des muscles, des tendons et des articulations et une meilleure protection de la peau. L'exposition aux substances dangereuses doit être réduite et les substances dangereuses interdites. Les machines et les équipements doivent être orientés vers les personnes et non vers les machines. Les nouveaux risques biologiques doivent être identifiés à un stade précoce et les travailleurs doivent être formés à leur sujet.

#### Ü **Lutter contre le changement climatique**

Le changement climatique affecte notre secteur de nombreuses façons. Les emplois sont menacés et des solutions doivent être trouvées



et mises en œuvre de manière durable. Les travailleurs doivent être protégés et les charges ne doivent pas leur être transférées. De nouveaux dangers, même mortels, doivent être résolus et les travailleurs doivent être soulagés.

### **Ü Les petits agriculteurs et les syndicats se battent côte à côte**

De nombreux petits exploitants sont employés dans leur activité principale ou secondaire. Ils fournissent des services importants pour l'environnement et les zones rurales. C'est pourquoi les travailleurs et leurs syndicats luttent avec les petits agriculteurs et leurs associations pour la coexistence sociale dans les zones rurales. EFFAT est fière de son comité des petits exploitants agricoles et intensifiera sa coopération.

### **Ü Améliorer la protection sociale**

Les travailleurs de notre secteur doivent bénéficier d'une amélioration générale de la protection sociale, indépendamment de leur nationalité ou de leur formation. Toute personne travaillant en Europe doit avoir le même accès aux systèmes de protection sociale que tout autre travailleur local. Les barrières bureaucratiques doivent être réduites, car elles ne servent qu'à réduire la protection de certains

travailleurs. Tous les travailleurs devraient contribuer aux systèmes de protection sociale par leur travail et développer ainsi leurs droits.

### **Ü Pour un commerce international équitable et social**

Europe doit mener une politique commerciale durable et sociale afin de continuer à jouer un rôle fort dans la concurrence internationale à l'avenir. Le démantèlement des acquis sociaux et le déni des travailleurs et de leurs services dans les accords commerciaux internationaux réduisent le rôle de l'Europe dans le monde du futur.

### **Ü La solidarité internationale aide les travailleurs en Europe et dans le monde**

Avec l'UITA, nous défendons les droits sociaux des travailleurs de notre secteur dans le monde entier et en Europe. L'Europe a une grande responsabilité pour les droits sociaux des travailleurs dans le monde entier. Nous assumons cette responsabilité en pratiquant la solidarité internationale.



## C.2 Priorités du secteur de l'alimentation-boissons-tabac 2020-2021

Le secteur de l'alimentation-boissons-tabac (ABT) fait partie de l'EFFAT et est couvert en tant que tel par le plan d'action commun de l'EFFAT qui sera approuvé lors du Congrès de l'EFFAT les 6-7 novembre 2019 à Zagreb.

Le secteur ABT contribuera aux objectifs communs de l'EFFAT et au développement de nouveaux objectifs politiques et de solutions servant la cause commune des membres de l'EFFAT.

Les objectifs sectoriels du ABT sont liés aux Objectifs mondiaux des Nations Unies pour le développement durable, entre autres :

- ü 1 Pas de pauvreté
- ü 2 Faim « zéro »
- ü 5 Égalité entre les sexes
- ü 8 Travail décent et croissance économique
- ü 10 Inégalités réduites
- ü 12 Consommation et production responsables
- ü 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ü 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

### **En 2020-2021, EFFAT et ses affiliés dans le secteur de l'alimentation, de la boisson et du tabac travaillerons pour :**

#### **1. Créer ensemble une Europe meilleure**

Notre principal objectif est de prévenir le dumping social aux niveaux national et transfrontalier, de réduire la pauvreté et de parvenir à une croissance inclusive et à la justice sociale.

EFFAT et ses organisations membres suivront et influenceront les politiques et les cadres juridiques à venir dans les domaines suivants :

- ü Cohésion sociale (Fonds européen d'ajustement à la mondialisation)
- ü Droits de l'homme et droits du travail dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire (diligence raisonnable dans les chaînes d'approvisionnement)
- ü Le droit pour les travailleurs de prendre leur retraite avec dignité avant qu'ils ne tombent malades ou qu'ils ne s'épuisent

#### **2. Un meilleur avenir du travail**

Notre objectif principal est d'avoir des initiatives qui favorisent des emplois plus nombreux et de meilleure qualité et améliorent les perspectives d'emploi des jeunes, renforcent un dialogue social efficace et des relations industrielles saines.

EFFAT et nos organisations membres s'engageront dans le dialogue social et le renforcement des capacités des partenaires

sociaux aux niveaux national et européen :

#### **2.1. Dialogue social dans le secteur de l'alimentation et des boissons (FoodDrinkEurope)**

- ü Projet commun sur la numérisation : définir les prochaines étapes
- ü Appel à propositions 2020 ?

#### **2.2. Dialogue social dans l'industrie sucrière (CEFS)**

- ü Nouveau projet sur « Une industrie sucrière européenne en transformation - Des emplois nouveaux et de meilleure qualité dans une industrie compétitive, innovante et durable ».

#### **3. Améliorer les droits et les conditions des travailleurs**

Notre principal objectif est d'accroître les possibilités d'emploi durable et de travail décent dans nos secteurs, de promouvoir la sécurité au travail et le respect de la législation du travail dans les chaînes d'approvisionnement.

EFFAT et nos organisations membres continueront à participer aux travaux des comités suivants :

- ü Comité de pilotage cacao
- ü Comité de coordination de la transformation du poisson



- ü Comité de coordination de la viande

#### 4. Renforcer le pouvoir syndical et la solidarité internationale

Notre objectif principal est de renforcer la capacité de nos organisations, d'améliorer leur base de connaissances, en vue de leur permettre de répondre efficacement aux besoins de leurs membres ; d'améliorer les droits des travailleurs, y compris la liberté d'association et la négociation collective.

EFFAT et ses organisations membres se soutiendront mutuellement, créeront des réseaux, influenceront les agendas politiques et promouvront la liberté d'association, la négociation collective et la justice sociale à différents niveaux :

- ü Organisation d'une conférence viande 2020
- ü Travailler avec l'UITA

En ce qui concerne le commerce international, le secteur FDT est favorable à une nouvelle génération d'accords commerciaux, équitables et durables, et suivra les négociations en cours entre l'UE et les pays tiers en partant du principe que les nouveaux accords ouvriront la voie à une concurrence équitable et durable, à la défense des droits des travailleurs, à la protection climatique et à une répartition

équitable de la richesse issue du commerce équitable

#### 5. Une politique agricole, alimentaire et touristique durable

Notre objectif principal est d'accroître les possibilités d'emploi durable et d'emplois décentés et de qualité dans nos secteurs, et de soutenir une production de viande, d'aliments et de boissons plus respectueuse du climat.

EFFAT et ses organisations membres établiront des partenariats stratégiques dans l'ensemble de nos secteurs, avec d'autres fédérations syndicales européennes et des ONG aux vues similaires, travailleront sur les changements environnementaux et leur impact sur le monde du travail.

- ü Projet sur la bioéconomie : définir les prochaines étapes

- ü Appel à propositions 2020 ?

Une transition juste vers la durabilité environnementale, des emplois décentés et la justice sociale ?

- ü Projet commun avec le secteur du tourisme sur le harcèlement sexuel sur le lieu de travail



## C.3 Priorités du secteur du tourisme

### En 2020-2021, EFFAT et ses affiliés dans le secteur du tourisme travaillerons ensemble sur les sujets suivants :

#### Numérisation / nouvelles technologies

- ü Continuer à surveiller l'impact de l'automatisation et de la robotisation sur les travailleurs et l'emploi dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme.
- ü Recueillir et partager des informations sur les initiatives et les mesures prises par les organisations membres, les partenaires sociaux, les entreprises, etc. pour assurer une transition harmonieuse et socialement responsable sur les lieux de travail.

#### Economie collaborative / plate-forme

- ü Continuer à suivre l'évolution de l'économie des plates-formes dans le secteur hôtellerie-tourisme, en accordant une attention particulière aux nouveaux modèles d'affaires, par exemple le partage des repas, les plates-formes de livraison de nourriture, la création de cuisines propres, les plates-formes de travail, etc.
- ü Collecter et partager des informations sur les mesures de régulation de l'économie collaborative et sur les initiatives des organisations membres pour organiser les travailleurs des plates-formes.
- ü Coordonner au niveau européen l'organisation des livreurs de denrées alimentaires, en coopération avec les autres FSE concernées et la CES.

#### Label social - hôtels et restaurants équitables

- ü Promouvoir le site Web du tourisme équitable.
- ü Encourager les syndicats d'un plus grand nombre de pays à entreprendre des initiatives similaires.
- ü Organiser, en coopération avec l'UITA, un séminaire de suivi de la Foire Hôtels & Restaurants en janvier 2020 à Bruxelles, pour faire le point sur les progrès réalisés.
- ü Collecter et partager des informations sur des initiatives similaires dans d'autres secteurs.
- ü Poursuivre les discussions au sein du Comité

de normalisation de la CES sur l'étiquetage social

#### Achats durables et responsables

- ü Diffuser et promouvoir le guide actualisé « Choisir le meilleur rapport qualité-prix pour la passation de marchés de services de restauration - Guide à l'intention des organisations clientes privées et publiques », élaboré conjointement avec le partenaire social FoodServiceEurope, conformément à la nouvelle législation sur les marchés publics, en soulignant l'importance des critères de qualité, de durabilité et sociaux à considérer dans l'attribution des contrats.
- ü Recueillir et partager des exemples de bonnes pratiques dans les États membres pour promouvoir les marchés publics socialement responsables, telles que le code néerlandais de conduite responsable sur les marchés publics.

#### Santé et sécurité sur le lieu de travail

- ü Diffuser et promouvoir l'utilisation de l'outil d'évaluation interactive des risques en ligne (OiRA) pour le secteur européen de l'hôtellerie et de la restauration, élaboré conjointement avec le partenaire social HOTREC, et encourager les organisations membres à s'engager, avec les associations nationales d'employeurs, dans la création des outils OiRA nationaux.

#### Harcèlement sexuel et violence sur le lieu de travail

- ü Continuer à soutenir la campagne mondiale en faveur du personnel d'étage.
- ü Mettre en œuvre les recommandations élaborées dans le cadre du projet de l'EFFAT « Lutte contre le harcèlement sexuel et la violence au travail dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation, du tourisme et du travail domestique » et adoptées par le Congrès de l'EFFAT 2019.
- ü Aborder la question dans les comités sectoriels de dialogue social Horeca et Restauration Collective, en s'efforçant de





mener des actions communes avec les partenaires sociaux.

### **Travail décent et rémunération équitable**

- ü Poursuivre la coopération dans le cadre de la plate-forme européenne de lutte contre le travail non déclaré et participer à la préparation du séminaire sectoriel consacré à la lutte contre le travail non déclaré dans le secteur HORECA prévu pour le premier trimestre 2020.
- ü S'efforcer d'améliorer les conditions de travail dans la restauration rapide, en continuant à soutenir la campagne mondiale de restauration rapide et en poursuivant le dialogue avec les principales entreprises de restauration rapide.

### **Qualification et formation**

- ü Continuer à œuvrer en faveur d'un enseignement et d'une formation professionnels de qualité dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, par exemple en faisant pression sur la Commission pour

que les entreprises qui présentent des engagements de l'Alliance européenne pour l'apprentissage (EAfA) promettant de proposer des apprentissages qui respectent les principes énoncés dans la « Recommandation du Conseil du 15 mars 2018 sur un cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité », comme par exemple McDonald's.

### **Coopération intersectorielle**

- ü Poursuivre la coopération avec les syndicats et leurs FSE et FSI d'autres sous-secteurs du tourisme dans le comité de liaison syndical européen sur le tourisme, principalement dans le domaine de l'économie de plate-forme et du label social.
- ü Poursuivre la coopération dans le cadre du Manifeste européen du tourisme pour la croissance et l'emploi sur la politique touristique de l'UE.





# Organise. Fight. Win.